

COVID-19 : Aide d'urgence à la PME **La MRC des Laurentides adopte sa politique d'investissement**

18 avril 2020

Saint-Faustin-Lac-Carré – Le Conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de la séance du 16 avril dernier, sa politique d'investissement découlant de la mesure d'aide d'urgence de 854 450\$ destinés aux petites et moyennes entreprises de son territoire.

L'adoption de cette politique d'investissement fait suite à l'annonce de nouvelles mesures d'aides du gouvernement du Québec le 3 avril dernier. Ce programme vise à soutenir, pour une période limitée, le fonds de roulement des entreprises dont la situation financière est précaire en raison de la COVID-19, afin qu'elles soient en mesure de maintenir, de consolider ou de relancer leurs activités. Une enveloppe initiale de 150 millions de dollars a été mise à la disposition des MRC et territoires équivalents de l'ensemble du Québec afin de venir en aide aux entreprises.

De ce montant, c'est 854 450\$ que la MRC des Laurentides disposera pour supporter les PME.

Les entreprises de tous les secteurs d'activité, y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif et les entreprises d'économie sociale réalisant des activités commerciales, pourront ainsi obtenir un prêt ou une garantie de prêt d'un montant maximal de 50 000 \$, afin de pallier le manque de liquidités lié à la COVID-19.

Les principales modalités ainsi que la façon de procéder pour obtenir l'aide sont présentées sur le site Web [Québec.ca](http://Quebec.ca) ou www.mrclaurentides.qc.ca.

Les entreprises admissibles souhaitant obtenir plus d'informations ou se prévaloir de ce financement peuvent s'adresser à la CDE de la MRC des Laurentides du lundi au vendredi au (819) 681-3373 poste 1406 ou par courriel FILL@cdemrclaurentides.org. L'équipe est prête et mobilisée à vous assister.

D'une voix unifiée, le préfet de la MRC des Laurentides, M. Marc L'Heureux et le président de la CDE de la MRC des Laurentides, M. Yvan Paradis se disent fiers de la concertation du milieu et des efforts déployés à circonscrire les enjeux reliés à la COVID-19 sur le territoire. *«Comme partout dans le monde, nous subirons inévitablement des impacts négatifs de cette pandémie mais notre volonté d'y faire face collectivement nous aidera sans aucun doute à en limiter les dommages.»*

Source :

Nancy Pelletier
npelletier@mrclaurentides.qc.ca

Informations :

CDE des Laurentides
(819) 681-3373 poste 1406